

# La rougeole redouble de virulence en Belgique

SANTÉ Selon l'OMS, le nombre d'enfants vaccinés est plus élevé que jamais

► Deux fois plus de cas de rougeole ont été détectés par rapport à début 2018.

► Les généralistes sont en alerte.

► 40 % des patients sont hospitalisés.

C'est la cellule de surveillance des maladies infectieuses de l'Agence wallonne pour une vie de qualité (Aviq) qui lance l'alerte : une forte recrudescence de la rougeole touche la Belgique. Un phénomène qui s'inscrit dans une aggravation de la maladie sur le continent. Dans la région européenne de l'OMS, en 2018, 82.596 personnes ont contracté la rougeole (soit 3 fois plus qu'en 2017 et 15 fois plus que le nombre exceptionnellement bas de 2016), et 72 en sont décédées. Face à ce constat, l'OMS exhorte les pays européens à cibler leurs interventions sur les zones et les groupes de population où persistent des lacunes en matière de vaccination.

**1 Quelle est l'ampleur du phénomène ?** Depuis le début de l'année, 24 cas de rougeole ont été déclarés au service d'inspection d'hygiène de la Cocom pour la Région bruxelloise, en comparaison de 13 cas sur l'ensemble de l'année 2018. Beaucoup des patients touchés sont de jeunes

adultes ayant transité récemment dans des pays à risque (France, Roumanie, Ukraine) ou ayant des liens avec ces régions. En Wallonie, au cours de cette même période, 18 cas ont été déclarés dans différentes provinces, la plupart des cas n'étant pas vaccinés. De nombreux cas sont des cas groupés. Au cours de la même période, 25 cas ont été notifiés en Flandre. La plupart des cas étaient des cas importés. Dans le Brabant flamand, 9 cas ont été confirmés au sein d'une même famille dont les parents n'étaient pas vaccinés et 2 cas secondaires dans une crèche fréquentée par la famille.

**2 Les généralistes en alerte rouge** « En raison de la situation épidémiologique en Europe et en Belgique et de la contagiosité élevée de la maladie, notamment au cours de la phase prodromique (NDLR : période d'une maladie pendant laquelle un ensemble de symptômes avant-coureurs, généralement bénins, annoncent la survenue de la phase principale de cette maladie), la cellule de surveillance rappelle aux médecins généralistes et cliniciens l'importance de déclarer tout cas suspect de rougeole. » Le problème est que les symptômes sont peu spécifiques : rhinite, conjonctivite, toux, fièvre élevée, suivie d'une éruption maculo-papulaire. Une notification rapide permet de repérer les personnes à risque dans l'entourage d'un cas afin de proposer une vaccination

prophylactique dans les 72 heures. En salle d'attente, un isolement rapide des personnes présentant de la fièvre et une éruption est hautement recommandé afin de limiter le nombre de cas secondaires.

**3 Un vaccin sulfureux** Le vaccin est apparu en 1966, année où commença son utilisation. La revue médicale britannique *The Lancet* publie en 1998 une étude dirigée par Andrew Wakefield laissant craindre un lien possible entre le vaccin et l'autisme, ce qui déclenche une polémique en Grande-Bretagne et y entraîne une baisse de cette triple vaccination, qui passe de 92 % à 78,9 % entre 1998 et 2003. Ses méthodes de recherche sont ensuite démontrées « non éthiques ». *The Lancet* se rétracte et décide de retirer l'article de ses archives, un geste exceptionnel. Wakefield est ensuite radié de l'ordre des médecins. Mais le mal est fait, sa pseudo-étude alimentant toujours les diatribes anti-vaccins.

**4 La vaccination en hausse, mais inégale** Pourtant, selon un dernier rapport de l'OMS, le nombre d'enfants vaccinés contre la rougeole est plus élevé que jamais dans la région européenne de l'OMS. Mais les progrès ont été inégaux d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays, laissant sans protection un nombre croissant d'individus sensibles, et provoquant un

nombre record de personnes atteintes du virus en 2018. La couverture par la première dose du vaccin a en outre légèrement augmenté pour atteindre 95 %, soit

le taux le plus élevé depuis 2013. Or, les progrès réalisés dans la région sur la base des résultats obtenus au niveau national peuvent masquer des lacunes au niveau sous-national qui, d'ailleurs, ne sont souvent reconnues que lors de l'émergence de flambées épidémiques.

Chez l'adulte non vacciné, né à partir de 1970 et n'ayant pas eu de rougeole, une vaccination en deux doses (avec au moins un mois d'intervalle entre les 2 doses) est conseillée en cas de voyage. Les adultes nés avant 1970 ont, presque certainement, tous des anticorps suite à la maladie.

**5 Comment éradiquer le virus ?** « La situation observée en 2018 révèle clairement que le rythme actuel des progrès accomplis dans l'augmentation des taux de vaccination ne suffira pas à arrêter la circulation de la rougeole. Nous ne parviendrons pas à améliorer la santé des populations dans le monde, comme le promet la vision de l'OMS pour ces cinq prochaines années, si nous n'intervenons pas au niveau local. »

Nous devons faire plus et mieux pour protéger chacun d'entre nous contre les maladies facilement évitables. » ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

## TÉMOIGNAGE

« Au début, ça ressemblait à une mauvaise grippe »

« Au début, je n'ai vraiment rien compris, cela ressemblait à une mauvaise grippe, avec une toux grasse et des poussées de fièvre. Mais c'était très fort. Je suis allé

aux urgences, on m'y a fait une prise de sang, mais ils n'ont rien trouvé, ont cru à une allergie à la pénicilline et m'ont renvoyé chez moi, raconte Christophe, 29 ans. Je me suis évanoui dans ma douche. J'ai finalement été examiné par un médecin généraliste qui a fait le bon diagnostic. Elle n'en avait vu que deux cas dans toute sa carrière. Tout son

cabinet a dû être désinfecté et j'ai dû rester quelques jours en quarantaine. L'OMS a pris contact avec moi. Je suis né en 1989 et je n'ai pas été vacciné. Mes parents ne sont pas du tout opposés à la vaccination et je suis allé à la crèche, mais je n'ai pas été vacciné. Ce n'était pas obligatoire (NDLR : la seule vaccination légalement

obligatoire est celle de la polio, mais le vaccin rougeole-oreillons-rubéole est indispensable dans les lieux d'accueil agréés par l'ONE). Mes parents ont fait le vaccin puisqu'ils avaient été en contact avec moi. » La fatigue terrasse Christophe pendant près de deux semaines, sa température flirte avec les 40

degrés. Il attrape une complication au foie, puis devient à moitié sourd. Les conséquences de la maladie... et de son traitement. « J'ai attrapé une double otite, une angine, comme si mon système immunitaire était en rade. » Il espère récupérer toute son audition dans quelques semaines.

FR.SO

# en 2017 L'épidémie frappe faute de vaccination

**E**n 2017 déjà, une épidémie de rougeole avait sévi en Wallonie, notamment dans la région de Charleroi, Jodoigne, Namur et Verviers. A partir de mi-février à fin mars 2017, entre 20 et 40 cas par semaine avaient été déclarés à la Cellule de surveillance des maladies infectieuses de l'Aviq, avec un pic mi-mars (semaine 10). Graduellement, l'épidémie avait diminué pour s'éteindre vers la mi-mai (semaine 19). Au total, jusqu'au 31 décembre 2017, 298 cas avaient été enregistrés. Le premier cas identifié de cette épidémie est un cas importé, contaminé lors d'un voyage en Roumanie. La majorité des malades sont non vaccinés. Le génotype viral retrouvé par le Centre national de référence (CNR) pour la rougeole, les oreillons et la rubéole (WIV-ISP) est similaire à celui qui circulait fin 2016 en Roumanie, Italie et Autriche.

Une augmentation de l'incidence de la rougeole a également été observée en Europe en 2017 et en particulier en Roumanie et en Italie. Des hospitalisations ont été nécessaires dans 43 % des 298 cas pour cause de complications telles que pneumonie, hépatite, cytolysse hépatique, pancréatite, encéphalite ou encore déshydratation. Deux cas d'encéphalite aiguë ont été rapportés. Pour au moins 5 cas, un passage aux soins intensifs a été nécessaire. Parmi les cas, six femmes enceintes ont été atteintes de la rougeole pendant leur grossesse. Un accouchement a dû être provoqué chez une parturiente de 35 semaines présentant des complications pulmonaires.

## Deux doses indispensables

La rougeole est une maladie sévère contre laquelle il existe un vaccin. Il est donc possible d'éliminer la maladie et pour ce faire, une couverture vaccinale pour la première (en-

fants de 12 mois) et la seconde doses (enfants de 11/12 ans) de 95 % est requise. Cet objectif est atteint pour la première dose mais pour la seconde dose, la couverture vaccinale est de 75,5 % en Wallonie, ce qui rend possible la survenue de telles épidémies. Le Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles offre un accès gratuit au vaccin protégeant contre la rougeole, la rubéole et les oreillons pour les nourrissons, les enfants de 11-12 ans (ainsi que pour le rattrapage chez les enfants non encore vaccinés jusqu'à 18 ans).

La rougeole est une maladie virale hautement contagieuse qui se transmet rapidement par contact direct ou par aérosolisation des sécrétions nasales ou oro-pharyngées émises par une personne contaminée. Un isolement rapide en salle d'attente de personnes présentant de la fièvre et une éruption est hautement recommandé afin de limiter le nombre de cas secondaires. Une notification rapide permet de repérer les personnes à risque dans l'entourage d'un cas afin de proposer une vaccination post-exposition dans les 72 heures du contact. Les symptômes suspects sont rhinite, conjonctivite, toux, fièvre élevée, suivie d'une éruption maculo-papulaire à progression céphalo-caudale. ■

Fr.50